

Département LOIRET
Canton CHALETTE SUR LOING
Commune AMILLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
ARRETES DU MAIRE

Annule et remplace le précédent arrêté

Objet : Instauration d'un sens unique rue Raymond Lecerf et accès au nouveau parking de ladite rue

Le Maire de la ville d'Amilly,

Vu le Code de la Route,

Vu le Livre 1, 4^{ème} et 5^{ème} parties de la Signalisation Routière,

Vu le code général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L.2213-1 et L 2213-2 concernant les pouvoirs de police du Maire en matière de circulation,

Considérant que pour améliorer la sécurité et permettre l'accès au nouveau parking, il est nécessaire d'instaurer la circulation à sens unique rue Raymond Lecerf, et réglementer l'utilisation du nouveau parking de ladite rue,

ARRETE

Annule et remplace le précédent arrêté

ARTICLE 1 :

La circulation de tous véhicules rue Raymond Lecerf se fera en sens unique à partir de 50 mètres de son début

ARTICLE 2 :

Un panneau de type B1 sera installé rue Raymond Lecerf à 50 mètres de son début au droit du n°514,

Un panneau d'information de type C12 sera installé au droit du n° 137 rue Raymond Lecerf

ARTICLE 3 :

L'installation de ces panneaux sera assurée par l'Agglomération Montargoise.

ARTICLE 4 :

Un panneau STOP de type AB4 et un panneau d'interdiction de tourner à gauche type B2 a seront implantés à la sortie du parking

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté prendra effet le jour de la mise en place de ces panneaux.

.../...

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
ARRETES DU MAIRE**

ARTICLE 5 :

Les services de la Police Nationale et de la Police Municipale seront chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté,

ARTICLE 6 :

Le présent arrêté sera affiché en Mairie d'Amilly.

ARTICLE 7 :

Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Président de l'Agglomération Montargoise,
- Madame la Commissaire Divisionnaire de Police de MONTARGIS,
- Monsieur le Chef de Corps du Service Incendie de MONTARGIS,
- Madame la Cheffe de la Police Municipale d'AMILLY,
- Monsieur le Président du SMIRTOM,
- Monsieur le Directeur de AMELYS,
- Les Services Techniques de la Ville d'AMILLY,
- Le Service Communication de la Ville d'AMILLY.

Pour exécution chacun en ce qui le concerne,

Fait à AMILLY
Le 06 mai 2021
Signé Gérard DUPATY

*Pour extrait conforme,
Pour le Maire et par délégation,*

*Monsieur Christian CARON-PERROUD,
8^{ème} Adjoint à la sécurité, Prévention*